

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 Novembre 2013

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Robert DEPLATIERE, Maire, a pris les décisions suivantes :

Présents : Mrs DEPLATIERE, MASSARD, GUICHON, MILLET, VIALON, MANGUELIN, LAPALUD, GENIN, Mmes GUYENNET, CORNET, CAMPANT, BURDET, BOUVET,

Excusés : Mr GRANDJEAN, Mme COTTE

Secrétaire de séance : Mr MASSARD

APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du 30 septembre est approuvé à l'unanimité

D.I.A. :

- Le conseil municipal n'envisage pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente ci-dessous :

- Vente au 117 lotissement de la gare, Parcelle cadastrée A 850 d'un montant de 169 000,00 Euros

PLU :

Le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la concertation avec la population, une première réunion publique est proposée le **mercredi 27 novembre à 20 heures** à la salle des fêtes de Marlieux. Il sera présenté ce qu'est un PLU en 2013 au vu des dernières lois, les objectifs de la révision du PLU de Marlieux et l'avancement du travail avec une synthèse du diagnostic travaillé avec les élus et les différents services concernés.

Il est rappelé aussi que pendant toute la procédure de révision, la population a la possibilité de venir s'exprimer sur le projet de la commune dans un registre ouvert à cet effet en mairie.

Le Maire informe que des photos aériennes ont été prises sur le territoire de la commune afin de travailler sur l'urbanisation future de la commune.

D'autres photos ont été prises également sur le patrimoine de la commune.

Le Maire prendra contact avec Guillaume Martin pour trouver des solutions pour sauvegarder « Bises et les Planches ».

Le Maire informe qu'il a rencontré Madame Berny qui est d'accord pour vendre une partie de son terrain pour permettre la création d'un chemin afin de faciliter les futurs travaux de la station d'épuration. Il demande au conseil de valider une étude du terrain de Madame Berny par l'architecte Mégard pour étudier les différentes possibilités d'urbanisation de son terrain.

Un débat s'instaure au sein du Conseil Municipal. Dans un premier temps Pascal Manguelin ne voit pas l'intérêt de cette étude.

Le Maire lui précise que c'est le seul moyen de maîtriser une urbanisation anarchique du village en intégrant cette étude au PLU.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le projet.

PNR

Le Maire donne lecture du courrier de Michel Raymond, Maire de Trévoux, conseiller régional qui a pour thème la création de l'association qui sera chargée d'établir la chartre du PNR le vendredi 29 novembre 2013 à Villars les Dombes.

Pascal Manguelin prend la parole et déclare qu'il n'est pas favorable à ce PNR, il pense que cela ne servira à rien et n'apportera pas de plus-value au territoire et propose aux conseillers présents de participer à la réunion du 9 décembre à Chatillon sur Chalaronne organisée par l'Agriculture.

Il n'est pas question actuellement de voter l'adhésion au PNR mais seulement de décider la création de l'association.

Eric VIALON pense que de toute façon dès que le PNR se mettra en place, Marlieux étant en plein milieu il sera difficile de ne pas adhérer.

Le Maire souligne également que la création du PNR sera l'occasion de simplifier les structures administratives et de mieux mutualiser les moyens. Le parc ne devra pas être une structure de plus mais au contraire devrait rassembler en une seule structure ce qui relevait actuellement de nombreux syndicats mixtes.

Le Maire met au vote l'adhésion à l'association pour la création du parc naturel régional de la Dombes. Le Conseil Municipal

APPROUVE l'adhésion à l'Association pour la création du PNR

POUR : 12

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

M. Manguelin

Robert DEPLATIERE est nommé Délégué Titulaire
Jean-Claude MASSARD Délégué Suppléant

RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, les enfants auront classe 4 jours et demi par semaine à partir de septembre 2014. Actuellement les enfants ont 24 heures de classe par semaine et avec la réforme, ils auront toujours 24 h de classe par semaine réparties différemment. Au lieu d'avoir 6 heures de classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ils auront 5h15, ces jours là et 3 heures le mercredi.

Les municipalités doivent mettre en place 3 heures d'Activités périscolaires par semaine soit 45 minutes par jour dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Du fait de l'organisation du bus scolaire, l'option qui a été choisie est le temps de 15H45 à 16 H30.

En raison de la difficulté de l'organisation de ces nouveaux rythmes de travail, à savoir

- Coût élevé de la réforme
- Impossibilité pour les communes de mettre en place la réforme avec des activités de qualité
- Allongement de la journée de l'enfant 27 heures de présence au lieu de 24 heures actuellement

une pétition en ligne a été mise en place par les parents contre cette réforme.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'application de la loi.

A l'unanimité et au vu des difficultés de mise en place de cette réforme, le conseil municipal est contre la mise en place de cette réforme. Une délibération sera prise et envoyée à l'inspection d'académie.

Néanmoins, en parallèle une enquête sera envoyée aux familles pour connaître leur position quant aux solutions proposées.

POMPIERS

Le Maire propose de nommer Jean-Charles Alcaïde comme Chef de Corps en remplacement

de Christophe Ponthus.

En effet, ce dernier a repris la compagnie en main. Le Maire rappelle qu'il y a un an seul deux sapeurs pompiers étaient en règle aujourd'hui la compagnie a 12 sapeurs pompiers qui sont opérationnels ou en cours de formation.

Actuellement en l'absence d'un chef de corps, le Maire est considéré comme le chef de corps du CPINI.

Monique CORNET intervient et se demande s'il est toujours opportun de conserver le CPINI de Marlieux /Saint Germain sur Renon.

Le Maire rappelle que le problème du pied de sirène et des BIP sera bientôt solutionné.

Le Maire met au vote la nomination de Jean Charles ALCAIDE comme Chef de Corps.

POUR : 12

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

Mme CORNET

Un courrier sera envoyé au SDIS pour proposer Jean-Charles Alcaïde comme Chef de Corps.

CENTRE DE LOISIRS

Le Maire rappelle que l'appel d'offres pour les travaux du centre de loisirs sera lancé dans les prochaines semaines.

Il rappelle également que le Conseil Général a voté une subvention de 15 % pour les travaux du Centre de Loisirs, subvention qui n'était pas prévue au budget en recettes, malheureusement la CAF ne versera pas la subvention attendue soit 25 à 30 % du coût des travaux.

SALLE DES FETES

Le Maire propose d'augmenter le tarif de caution de la salle des fêtes ainsi que le coût du chauffage. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer :

- la caution à 1000 euros
- l'augmentation du chauffage de 2 euros par location.

PLAN DE DESHERBAGE

Valérie Multon et Mickaël Collado ont participé à une demi-journée d'information concernant Le Plan Ecophyto.

Le Plan ECOPHYTO a été mis en place par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche à la suite du Grenelle de l'environnement.

En effet, à compter du 1^{er} octobre 2014, tout salarié des services techniques devra être détenteur du certiphyto territorial dont l'attribution permettra d'être en règle pour tout usage professionnel de produits phytopharmaceutiques.

Il atteste de connaissances suffisantes pour utiliser les pesticides en toute sécurité et d'en réduire les usages.

Pour éviter des coûts de formation importants (à savoir environ 230,00 euros par agent), le syndicat de rivières des territoires de la Chalaronne va mettre en place des groupes pour diminuer le coût de cette formation.

COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

-Assemblée Générale de l'Age d'or

Le Maire rappelle que la Commune de Marlieux ne fait pas payer le chauffage aux associations ayant des activités régulières ce qui n'est pas le cas dans toutes les municipalités.

-Assemblée Générale des Maires Ruraux

Un courrier sera envoyé au préfet pour demander que le chiffrage de l'INSEE concernant la population de Marlieux soit communiqué avant janvier prochain. Chiffre qui déterminera si la commune est en liste bloquée ou pas.

-Réunion au Conseil Général de l'Ain le 15 Octobre

Livre blanc sur la pisciculture - Budget accordé par le Conseil Général 2,5 millions d'euros sur 3 ans pour développer la filière piscicole

QUESTIONS DIVERSES

☛ Syndicat des Territoires Chalaronne organise le mercredi 15 janvier 2014 à la salle des fêtes de Marlieux une réunion avec pour ordre du jour le débat d'Orientation Budgétaire, le Maire invite tous les conseillers à participer à cette réunion.

☛ L'Adjudant Repiquet de Chalamont souhaite organiser à Marlieux une réunion publique sur la prévention des cambriolages (Accord à l'unanimité du Conseil Municipal)

☛ Fermeture du passage à niveau « route de saint nizier le desert » les 18 et 19 novembre prochains

☛ Comité de fleurissement la commune a reçu le 19^{ème} prix dans la catégorie des communes de 500 à 1000 habitants

☛ Lecture du courrier du Syndicat Renom Chalaronne à Monsieur Georges Roux qui refuse la mise aux normes de son branchement d'eau en plomb.

☛ Avant de faire un tour de table, le Maire fait part de son émoi lors de la réception du mail du 1^{er} octobre 2014 de Monsieur Jean-Paul Grandjean adressé aux élus du Conseil et demande aux conseillers de s'exprimer. L'ensemble des présents ont jugé le mail inacceptable. Monsieur Massard exprime son indignation sur de tels propos.

Le Tour de table pour les futures élections :

Pierre Millet et Pascal Manguelin souhaitent rester au Conseil. Jean-Paul Grandjean absent n'a pu se prononcer.

Rappel de quelques dates :

-Vœux du Maire le 5 janvier à 10 heures

-Prochain Conseil Municipal le 13 Janvier 2014

Pour information, le budget primitif 2014 sera voté début Mars avant les élections.

Sur proposition de plusieurs conseillers, il a été décidé d'organiser un repas de fin de mandat au restaurant la Mitaine .

L'ordre du jour est clos, la séance est terminée à 23 heures 45